

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon
5000 NAMUR

Agréé par la Wallonie
pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'Attestation de Sécurité Incendie délivrée par le Bourgmestre de Burdinne, Monsieur Bertrand en date du 16/12/2022,

L'autorisation	N° EC003
Est délivrée à	ASBL Patro Notre Dame de Burdinne
Domicilié	Rue Onu 9bis, 4210 Burdinne
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	Local du Patro Notre Dame de Burdinne : Rue Onu, 9 Bis, 4210 Burdinne
Capacité	26 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 15/12/2027.

Le 01/02/2023

La Secrétaire générale de l'ASBL Atouts Camps

Amélie Collard